



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

OBJET : ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DE BRIGNAIS (ALB)
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2026-2028
Autorisation de signature

N°2025_111

Date d'affichage de la liste des délibérations : **18 novembre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **18 novembre 2025**

Date de mise en ligne : **18 novembre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **5 novembre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Roger REMILLY**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Michèle EYMARD - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Lionel CATRAIN - Christine MARCILLIERE - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Éric JACQUET - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT - Jean-Philippe SANTONI

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Valérie GRILLON (à Serge BÉRARD) - Jean PETIT (à Sébastien FRANÇOIS) - Guy BOISSERIN (à Nicolas KELEN) - Christophe GALLAY (à Lionel CATRAIN) - Béatrice VERDIER (à Michèle EYMARD) - Florence RICHARD (à Marie DECHESNE)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir :

Isabelle WEULERSSE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025

La Ville de Brignais, dans sa volonté de soutenir le développement des activités physiques sur son territoire, alloue des moyens ainsi qu'une subvention de fonctionnement à l'association Amicale Laïque de Brignais.

Afin de formaliser le partenariat, il est proposé la signature d'une convention d'objectifs et de moyens pour s'assurer d'un dialogue régulier entre la ville et l'association.

En effet, cette association, par ses multiples sections sportives et activités culturelles, touche un large public et s'inscrit dans la pratique sportive (en particulier dans les arts martiaux), l'expression corporelle et les activités de bien-être.

Association d'éducation populaire affiliée à la Fédération des Œuvres Laïques, elle s'adresse au plus grand nombre et cherche à toucher tous les publics, dont les jeunes, même les plus éloignés des pratiques encadrées.

La commission n°4 « Animation, vie associative, culturelle et sportive » a vu le dossier le 4 novembre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- VALIDER les termes de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Amicale Laïque de Brignais (ALB) telle que présentée en séance et jointe en annexe
- AUTORISER Monsieur le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué au sport et à la coordination de la vie associative, à signer la convention et ses éventuelles annexes
- DIRE qu'un soutien financier pourra être accordé, dans le cadre d'une demande de subvention annuelle

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Roger REMILLY

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD